

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| <b>Herausgeber:</b> | Société de communication de l'habitat social  |
| <b>Band:</b>        | 50 (1977)   |
| <b>Heft:</b>        | 7-8   |
| <b>Artikel:</b>     | L'institut suisse de la vie   |
| <b>Autor:</b>       | Thomé, Martine  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-127995">https://doi.org/10.5169/seals-127995</a>       |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Institut suisse de la Vie

28

L'Institut de la Vie a pris naissance en France en 1960, sous l'impulsion du professeur Maurice Marois, biologiste occupant la chaire de cytologie à la Faculté de médecine de Paris. Frappé par les espoirs et les angoisses que suscitent les progrès constants de la technique et des sciences, il lança un appel à tous les savants, afin qu'ils mettent en commun leurs préoccupations et prennent toujours plus conscience de leurs responsabilités. Parallèlement, il s'adressait à tous les hommes, «afin qu'ils mesurent le prix de la vie et sa fragilité et qu'ils aident la science à en assumer la défense». Il s'agissait de rompre la solitude de l'homme de laboratoire en orientant les hommes vers la science, tandis que celle-ci allait vers eux.

### La Suisse à son tour

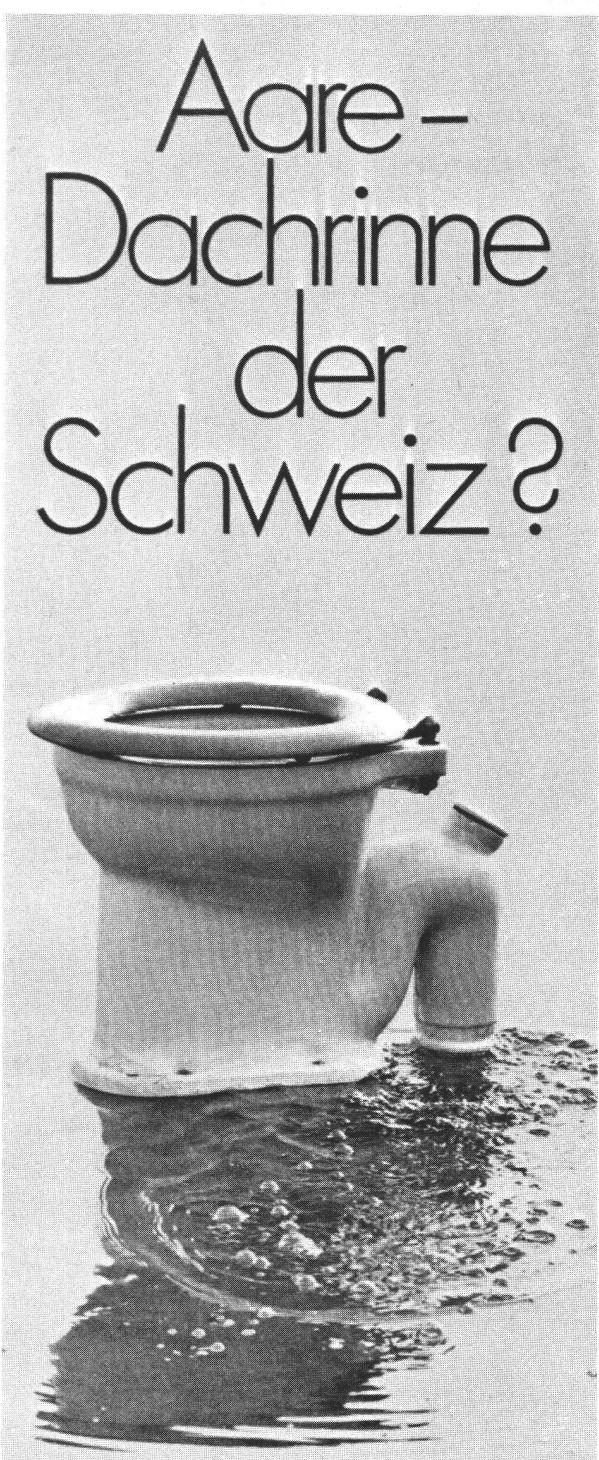
En 1963, la Suisse, elle aussi, prit conscience de l'importance de l'environnement, et un groupe d'étude se créa à l'Université de Genève. Puis, dépassant le cadre académique, l'Institut suisse de la Vie se constitua en 1964, sous la présidence du Dr Paul Rouget, à Genève. Second comité du monde, il fut suivi par la Belgique qui à son tour entra dans le jeu, puis par les Etats-Unis, le Japon, le Liban, l'Afrique francophone, etc.

Mais l'Institut suisse de la Vie est totalement séparé de l'Institut français. Les activités de ce dernier sont spécialement axées sur l'organisation de colloques internationaux d'un haut niveau, auxquels prennent part les membres de l'Institut de France, des Prix Nobel, etc. On y traite aussi bien de l'épuisement des ressources à l'échelle mondiale que des menaces que font peser sur l'homme les découvertes génétiques, ou de l'architecture et de ses rapports avec la psychologie des habitants.

### La qualité de la vie

Les buts de l'Institut suisse sont les mêmes. Il considère l'homme en tant que partie de la nature. Son intérêt se porte donc sur l'ensemble du monde vivant, en une vision globale. Il étudie les problèmes posés par la conservation de l'équilibre entre les espèces vivantes et la nature (écologie de l'environnement), entre les hommes eux-mêmes dans les différents types de sociétés humaines (écologie socio-logique) et enfin l'équilibre de l'homme en lui-même, entre ses différents besoins et tendances contradictoires (écologie psychologique).

*Pour qu'on ne voit plus jamais ce genre d'affiche... touristique.*  
(Photo Keystone)



Il s'agit donc d'une nouvelle approche du développement où la futurologie et la prospective ont une large part. Il faut empêcher à tout prix que certaines limites de l'équilibre écologique soient franchies si l'on veut non seulement favoriser, mais aussi assurer l'épanouissement de l'homme. Sinon, demain, l'homme ne sera-t-il pas condamné à seulement survivre ? Il ne peut être façonné à l'infini sans se dénaturer et l'on ne peut pas miser perpétuellement sur ses facultés d'adaptation. Selon le professeur Lorenz, «on perd trop de vue les instincts de l'homme». On lui crée des besoins artificiels alors que les besoins physiologiques et psychologiques vitaux (air et eau purs, silence, espace, liberté) sont de plus en plus bafoués.

29

#### A l'échelon cantonal

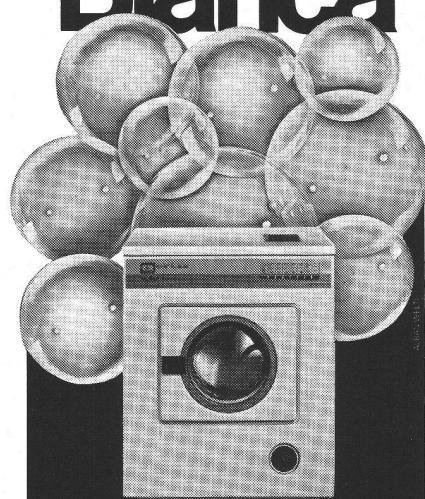
La section genevoise est de loin la plus importante en Suisse. Elle comprend également un groupe «Jeunesse» (jusqu'à 25 ans). L'association rassemble des gens de tous les milieux, de toutes les tendances politiques aussi bien que les «sans parti», de diverses confessions et en un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes. L'Institut suisse de la Vie n'a pas voulu se constituer en parti politique, ce qui est un gros avantage et l'empêche de tomber dans une sorte de ghetto à l'influence incertaine. Au contraire, à Genève, son Comité directeur comprend plusieurs députés de diverses tendances. Mais ceux-ci sont écologistes avant d'être socialiste ou radical. Ils lutteront donc au Grand Conseil et au sein de leur parti en faveur de l'écologie qui obtiendra ainsi des voix d'un peu partout pour appuyer ses campagnes. Et il n'est pas rare que la Municipalité de Genève ou ses députés consultent l'Institut de la Vie pour connaître ses positions sur tel ou tel problème, car mieux vaut en tenir compte avant de prendre des décisions que de recevoir ensuite doléances et pétitions.

Bien sûr l'Institut de la Vie n'est pas toujours gagnant. Ainsi, en ce qui concerne l'aménagement de la place Cornavin, où les piétons (comme trop souvent aussi à Lausanne) sont destinés à traverser par des passages souterrains tandis que les automobilistes circulent en surface. La section «Jeunes» a déclenché une pétition pour s'opposer au projet et demander que les voitures traversent en sous-sol et les piétons à l'air libre. Mais ils ne sont pas parvenus à recueillir assez de signatures et la pétition n'est donc pas recevable. Dommage ! Cela n'empêchera pas l'Institut de continuer à lutter pour empêcher que le canton tout entier ne soit envahi par le béton.

#### Les «Nein Säger» du futur

Il y a dix ans, on traitait les membres de l'Institut suisse de la Vie de «Nein Säger» parce qu'ils s'opposaient à certains abus du présent en vue de préserver le futur. Aujourd'hui, ceux-là mêmes qui les critiquaient s'aperçoivent qu'ils avaient raison. Il ne s'agit pas d'arrêter le progrès à tout prix et de revenir «au bon vieux temps». Cela serait tout aussi aberrant. Mais il faut profiter du progrès avec discernement. Arrêter à tout prix l'artificialisation qui sévit un peu dans tous les domaines: chimique, médical, architectural, urbanistique, etc. Arrêter la «bétonite aiguë» qui transforme les pelouses en macadam. Arrêter le massacre inconsidéré des animaux qui ont déjà été dénaturés par l'intervention de

Merker  
**Bianca**



**Merker SA**  
**5401 Baden**  
**056 22 41 66**

**Vetroflex**  
ISOVER  
**VETROFLEX**  
**isole**  
le chaud, le froid, le bruit  
**mieux**  
FIBRIVER  
Case postale, 1001 Lausanne  
tél. 021 20 42 01

l'homme qui les a parqués dans des réserves en bien des endroits. Il faut savoir que l'extinction des espèces sera irréversible, et par la destruction de l'équilibre naturel elle croîtra en progression géométrique.

### Un juste équilibre

Mais il ne faut pas aller trop loin dans les absous, sous peine de tomber dans un mythe et de perdre toute influence pratique. On ne peut pas tout arrêter. Le mercure, par exemple, est nécessaire à la médecine. Mais il faut prolonger la recherche appliquée dans le sens des impacts à long terme. Tous les problèmes doivent être étudiés dans ce sens, en pensant à leur conséquence non seulement à court terme, mais surtout à long terme. On doit penser écologie économique, et non économie de développement. La plupart des projets ne répondent déjà plus aux besoins lorsqu'ils voient le jour, les autoroutes en sont un exemple frappant pour lesquelles de nombreuses terres ont été sacrifiées.

L'Institut suisse de la Vie tient à ne pas s'en tenir à des discussions vagues et à des rêves utopiques. Il est en rapport constant avec les différentes associations qui œuvrent dans un sens parallèle au sien: Ligue pour la protection de la nature, etc. Il intervient également sur le plan fédéral: étude sur l'aménagement du territoire, sur l'énergie et le gaspillage, la pollution (Loi Albatros, loi Weber, etc.). Il met l'accent sur la terreur biologique (la recherche chimique, biologique et médicale actuelle menace la vie par les excès de ses interventions) et nucléaire (la dissimulation des centrales, le problème des déchets et la dispersion des armements remettent malheureusement la question à l'ordre du jour).

Des rencontres interdisciplinaires, des conférences et des tables rondes ont lieu tous les deux ans à l'Université de Genève, auxquelles participent des hommes de science de Suisse, mais aussi de Paris, de Rome, de Strasbourg (du Conseil de l'Europe), etc. Les prochaines auront lieu en automne 1978 sur le sujet: «Responsabilité du médecin dans la vie moderne».

Dans l'intervalle, des groupes d'étude se retrouvent à Genève le premier lundi de chaque mois, traitant de «Vie en ville et aménagement du territoire», «Transport public», «Médecine et société», «Economie et écologie», «Energie et gaspillage», etc.

### Le cas des Vaudois

Si Genève est essentiellement un canton urbain, il n'en est pas de même du canton de Vaud. Et, dit le Dr Philippe Grin, président de la section vaudoise, les problèmes d'un habitant du Pays-d'Enhaut ne sont pas les mêmes que ceux d'un Lausannois. C'est sans doute ce qui explique que la section vaudoise comprend un nombre de membres bien moindre que celle de Genève. En outre, vu l'étendue du canton, les membres domiciliés en dehors de l'agglomération lausannoise ne peuvent guère venir régulièrement aux séances mensuelles, de sorte que la majorité des adhérents se trouvent à Lausanne.

La section vaudoise est en rapport avec le GPE (Groupement pour la protection de l'environnement), avec la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, le Groupement pluridisciplinaire d'études et d'informations économiques, et d'autres mouvements semblables. Il s'agit, dit le Dr Grin, d'être un point de

contact, un lieu où peuvent se rencontrer des gens qui s'ignorent alors qu'ils œuvrent pourtant dans le même sens, et avec les mêmes buts.

Le groupe vaudois a déjà pris position dans l'affaire de Dorigny, pour «sauver Lavaux», pour demander que la route internationale Villeneuve—Bouveret ne traverse pas la réserve des Grangettes, etc.

La section vaudoise est rattachée à Genève, tout en étant autonome dans ses actions, et bénéficie de son secrétariat, de sa trésorerie et du Bulletin édité par l'Institut suisse de la Vie: «Vivre demain». Des sections sont en préparation dans la vallée du Rhône (Vaud et Valais) et dans le Jura.

Il est à souhaiter qu'un nombre toujours plus grand de gens adhèrent à l'Institut suisse de la Vie et en suivent les réunions, afin qu'ils puissent à leur tour, chacun dans leur sphère, présenter ces questions devenues vitales et qui concernent l'environnement, en voyant le problème de façon tout à fait générale, avec toutes les ramifications qu'il entraîne. Car il devient de plus en plus urgent qu'une prise de conscience collective ait lieu si l'on veut tenter de sauver la planète avant que cela ne soit irrémédiablement trop tard.

Martine Thomé.

Renseignements et adhésion: Case postale 439, 1211 Genève 1.

## Nouvelles brèves

### Recul de la construction dans trois pays européens

En Allemagne fédérale, le nombre de logements construits, qui était de 660 000 en 1972, est tombé à 436 000 en 1975 et à 380 000 en 1976.

En Italie, le recul a été aussi net en cinq ans. De 400 000 à 500 000 dans les années 1971-1972, le nombre de logements est tombé à 215 000 en 1975 et à 193 000 en 1976.

En France, le nombre de logements terminés, qui était passé de 236 000 en 1956 à 546 000 en 1972, a également diminué: 514 300 en 1975, 448 900 en 1976.

### Un nouveau guide urbain pour les handicapés

La Fédération suisse des institutions en faveur des invalides (FSII) édite régulièrement des guides urbains à l'intention des handicapés qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Celui de Zurich vient de paraître.

Le but de ces guides est d'indiquer aux handicapés quels sont les bâtiments publics — privés ou officiels — qui sont aisément accessibles aux handicapés en fauteuil roulant ou munis de cannes, lesquels sont moins facilement accessibles et lesquels ne sont guère atteignables.

Actuellement six guides locaux existent pour la Suisse: ceux de Berne, Bâle, Lucerne, Saint-Gall, Lausanne et Zurich.

Le prix du nouveau guide zurichois — qui est un accessoire indispensable pour tous les handicapés physiques appelés à se rendre dans cette métropole — se monte à 4 fr. 80. On peut l'obtenir directement auprès de la FSII, case postale 129, 8032 Zurich (tél. 01/32 05 31), ou par l'entremise du service social Pro Infirmis le plus proche

H. S. M.